

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit avril à 19H00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur FEIGUEUX Mikaël, Maire.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mesdames SUCHET Coraline et VASSEUR Delphine, absentes excusées.

Date d'affichage : 11 avril 2025

Date de la convocation : 11 avril 2025

Madame PARIS Claude a été élue secrétaire.

I) OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 MARS 2025

Monsieur le Maire porte au vote le procès-verbal du 28 Mars 2025.

Le Conseil Municipal, voix pour, approuve le procès-verbal du 28 Mars 2025.

Cette délibération sera inscrite sur le registre des délibérations sous le Numéro 2025/05/01

II) OBJET : PARTICIPATION AUX CHARGES D'ELECTRICITE DES RESTOS DU COEUR

Considérant la situation des RESTOS DU CŒUR qui doivent faire face à d'importantes demandes de Personnes dans le besoin, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la prise en charge exceptionnelle de leurs charges d'électricité de l'année 2024.

Le montant s'élève à 883.28 €. Monsieur le Maire leur adressera un courrier les informant que ceci tiendra lieu de subvention annuelle.

Cette délibération sera inscrite sur le registre des délibérations sous le Numéro 2025/01/02

Choix des Lauréats au concours des dessins de Noël

Suite au concours des dessins de Noël organisé lors de l'Arbre de Noël du 8 Décembre 2024, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder au choix du plus beau dessin dans chacune des 2 catégories.

Après un choix difficile, tous les dessins étant magnifiques, le Conseil Municipal retient :

En Catégorie 3 à 7 ans SOUFFLARD Axel

En Catégorie 8 à 10 ans DESMARAIS Kenza

Le Conseil Municipal remercie tous les Enfants qui ont participé à ce concours.

Les Lauréats seront récompensés à l'occasion de la Cérémonie des Vœux du Maire.

La séance est close à 20H05.